

Conseil national de recherches
du Canada
Plan ministériel
2024-2025

L'honorable François-Philippe Champagne
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de
l'Industrie



National Research
Council Canada

Conseil national de
recherches Canada

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2024 Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025
Tous droits réservés.

Also available in English under the title Departmental Results Report 2024–25.

La présente publication est également affichée sur le site Web du Conseil national de recherches du Canada à l'adresse <https://nrc.canada.ca/fr> et sur celui de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à l'adresse www.publications.gc.ca.

Pour obtenir d'autres exemplaires de la présente publication, prière de vous adresser au :

Conseil national de recherches du Canada
Bureau des renseignements généraux
1200, chemin de Montréal
Immeuble M-58
Ottawa (Ontario) K1A 0R6

Téléphone : 613-993-9101
Sans frais : 1-877-NRC-CNRC ou 1-877-672-2672
TTY : 613-949-3042
Télécopieur : 613-991-9096
Courriel : info@nrc-cnrc.gc.ca

N o de cat. NR1-9F-PDF
ISSN 2371-7793

Plan ministériel du Conseil national de recherches du Canada pour 2024-2025 en un coup d'œil

Le plan ministériel du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) décrit les priorités, les plans et les coûts associés du CNRC pour les trois prochains exercices.

- [Vision, mission](#)
- [Lettre de mandat du ministre](#)

Principales priorités

Le plan du CNRC est axé sur 4 priorités de recherche qui se recoupent mutuellement et qui contribueront à relever les défis et à profiter des possibilités qui se présentent actuellement à la population canadienne, en s'appuyant sur les forces existantes du CNRC :

- les changements climatiques et la durabilité;
- la santé et la biofabrication;
- les technologies numériques et quantiques;
- la recherche fondamentale.

Le CNRC continuera également à améliorer la façon dont il mène ses activités :

- en accordant constamment la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés, de ses collaborateurs et de ses clients;
- en favorisant une approche inclusive à l'égard de l'innovation;
- en renforçant l'excellence en recherche et l'excellence organisationnelle;
- en solidifiant les liens du CNRC avec les entreprises.

L'importance accordée à l'amélioration continue dans chacun de ces domaines aidera le CNRC à attirer et à maintenir en poste les personnes et les compétences diversifiées dont il a besoin pour réaliser ses priorités de recherche.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards de dollars par an par la suite.

Pour aider à atteindre cet engagement, le CNRC prévoit les réductions de dépenses suivantes :

- **2024-2025** : 10 443 461 \$
- **2025-2026** : 14 928 288 \$
- **2026-2027 et par la suite** : 21 064 962 \$

Le CNRC atteindra ces réductions en procédant comme suit :

- augmenter la valeur des activités génératrices de revenus;
- ajustements continus modestes en gestion de l'effectif;

- réduire l’enveloppe de subventions et contributions disponibles;
- poursuivre l’examen des dépenses de voyages et de services professionnels afin d’obtenir la meilleure valeur possible pour soutenir la réalisation du mandat de l’organisation en matière de recherche et innovation.

Les chiffres de ce plan ministériel tiennent compte de ces réductions.

Faits saillants

Le cadre ministériel des résultats du CNRC comprend les responsabilités essentielles, les résultats que le CNRC prévoit d’atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Science et innovation

Résultats ministériels

- Avancement du savoir scientifique et technologique
- Croissance des entreprises novatrices
- Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires.

Dépenses prévues : 1 595 142 974 \$

Ressources humaines prévues : 4 399,1

Le CNRC fera progresser le savoir scientifique et technologique à l’aide de recherche exploratoire dans des domaines clés de recherche comme la science quantique, l’intelligence artificielle et les technologies numériques, l’astronomie et l’astrophysique et la science des mesures.

Le CNRC soutiendra la croissance des entreprises novatrices par la réalisation de recherches collaboratives, la mise en application de nouveaux procédés et techniques et l’établissement de partenariats, tirant parti du potentiel offert par ces activités pour la création de nouveaux produits et services à l’intention des Canadiens. Le CNRC continuera à aiguiller les innovateurs vers l’expertise et les installations dont ils ont besoin à l’échelle nationale et internationale.

Le CNRC fera progresser les priorités du gouvernement, telles que l’établissement des capacités du Canada en matière de soins de santé et de biofabrication, l’amélioration de la capacité du Canada à s’adapter au changement climatique et le renouvellement des relations avec les peuples autochtones en s’appuyant constamment sur des solutions fondées sur des données probantes et une recherche collaborative de haute qualité.

De plus, le CNRC continuera à renouveler et à rénover ses installations et laboratoires, ainsi qu’à faire progresser sa propre transformation numérique. Le CNRC commencera à utiliser ses nouveaux pouvoirs en matière d’approvisionnement tout en favorisant un effectif sain et diversifié renforcé par une culture « de la sécurité d’abord ».

De plus amples renseignements sur la science et l’innovation peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Plan ministériel du Conseil national de recherches du Canada pour 2024-2025

Sur cette page

- [De la part du ministre](#)
- [De la part du président](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Science et innovation](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État condensé prospectif des opérations](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

De la part du ministre



L'honorable François-Philippe Champagne
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

Nous sommes heureux de vous présenter le Plan ministériel 2024-2025 du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), qui expose les principales priorités que le CNRC s'efforcera de faire progresser pour le bien de la population canadienne.

En 2024-2025, le CNRC continuera de travailler avec le portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et des partenaires fédéraux pour stimuler l'innovation canadienne et favoriser la croissance d'une économie concurrentielle, durable et inclusive.

Cet exercice marque la première année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique pour 2024-2029 du CNRC, qui s'appuiera sur son expertise scientifique et technique en vue de cibler des secteurs d'importance cruciale pour le Canada. Le CNRC développera de nouvelles technologies de décarbonation et d'adaptation aux changements climatiques. Il mettra à contribution ses installations uniques pour accroître les capacités du pays sur le plan de la santé et de la biofabrication, et il contribuera à concrétiser le potentiel offert par les technologies numériques et quantiques. Tout en mettant l'accent sur les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui, le CNRC conservera ses rôles de longue date au sein de l'écosystème de recherche et d'innovation du Canada, dont ceux consistant à fournir aux astronomes canadiens un accès à des observatoires de classe mondiale et à soutenir les entreprises dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC).

Conscient de la valeur qu'apportent des perspectives diversifiées, le CNRC continuera de promouvoir des approches de recherche inclusives et de travailler étroitement avec des partenaires de l'industrie afin de leur fournir les services de recherche et techniques dont ils ont besoin pour réussir. Nous vous invitons à lire ce plan afin d'en apprendre davantage sur la façon dont le CNRC, de concert avec ses partenaires de portefeuille, travaille avec les Canadiens et Canadiennes de tous les horizons et de toutes les régions, urbaines et rurales, pour positionner le Canada comme leader de l'économie mondiale.

De la part du président



Mitch Davies

Président, Conseil national de recherches du Canada

Au Conseil national de recherches du Canada (CNRC), nous faisons progresser la recherche et l'innovation grâce à l'engagement et aux capacités de ses gens. Nous exploitons dans des collectivités de l'ensemble du Canada des installations au sein desquelles nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres chercheurs, avec d'autres organisations fédérales pour les appuyer dans la réalisation de leur mandat et avec des milliers d'entreprises canadiennes à la poursuite d'innovations qui leur permettront d'être concurrentielles et de croître. Le CNRC est déterminé à produire des résultats pour la population canadienne, à faire progresser la recherche et l'innovation pour répondre aux défis auxquels nous faisons face ainsi qu'à profiter des possibilités qui s'offrent à nous pour bâtir un avenir inclusif, prospère et durable.

Notre plan stratégique pour 2024-2029, récemment publié, a été façonné par nos employés, en fonction de nos capacités et de nos engagements à surmonter les défis du Canada et à trouver des solutions créatrices de possibilités pour le pays. Notre plan ministériel pour 2024-2025 décrit l'approche que nous utiliserons pour commencer la mise en œuvre de notre plan stratégique et faire progresser la recherche et l'innovation d'importance essentielle pour le Canada dans les domaines où nous visons les retombées les plus importantes, soit :

- le changement climatique et la durabilité;
- la santé et la biofabrication;
- les technologies numériques et quantiques;
- notre rôle continu en soutien à la recherche fondamentale.

Le récent investissement de 962 M\$ du gouvernement du Canada nous permettra de renouveler nos installations et notre infrastructure. Le premier lot de projets a déjà été approuvé et nous assisterons au cours de l'exercice à leur passage de la planification avancée à la première étape de mise en œuvre. Plusieurs de ces projets accordent la priorité à une hausse des capacités numériques de nos installations, ce qui ouvrira de nouvelles possibilités quant à la réalisation de recherches et d'innovations avec nos partenaires.

Nous poursuivrons nos objectifs dans un environnement qui priorise la santé et la sécurité de nos employés, de nos collaborateurs et de nos clients et qui reconnaît la valeur apportée par des perspectives diverses à la façon dont nous concevons et réalisons notre travail. Nous accorderons une attention particulière au soutien que nous apportons à nos clients de l'industrie afin de mieux les soutenir et de les aider à exploiter le potentiel économique des innovations canadiennes. Simultanément, nous maintiendrons notre engagement inébranlable à l'égard de l'excellence en recherche, qui se situe au cœur de notre mandat et de nos ambitions.

Alors que nous entamons le prochain chapitre de l'histoire du CNRC, notre personnel est prêt à poursuivre des percées et mettre au point des solutions qui amélioreront la vie quotidienne de l'ensemble de la population canadienne.

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes :

- [Science et innovation](#)
- [Services internes](#)

Science et innovation

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)
- [Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière](#)

Description

Faire croître et favoriser la prospérité du Canada comme suit : entreprendre, appuyer et promouvoir la recherche et développement axée sur l'innovation; faire progresser la science fondamentale et l'excellence du Canada dans le domaine de la recherche à l'échelle mondiale; permettre au gouvernement, aux entreprises et aux communautés de la recherche d'accéder à l'infrastructure, aux services et à l'information scientifique et technologique; et appuyer la main-d'œuvre qualifiée et les capacités du Canada dans les domaines des sciences et de l'innovation.

Le CNRC dispose de trois résultats ministériels sur le rendement pour effectuer des suivis et des rapports à l'égard de sa responsabilité essentielle :

1. avancement du savoir scientifique et technologique;
2. croissance des entreprises novatrices; et
3. des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires.

Répercussions sur la qualité de vie

Le CNRC est une organisation fédérale de recherche et développement avec une responsabilité essentielle de « Science et innovation », appuyant l'innovation dans l'ensemble du [Cadre de qualité de vie](#). La diversité des services et des domaines d'expertise offerts par les centres de recherche du CNRC contribue indirectement aux indicateurs de nombreux domaines de ce cadre, dont ceux de l'Environnement, de la Santé et de la Société.

Le CNRC contribue aussi plus directement au domaine de la « Prospérité », plus particulièrement à l'indicateur « Investissements en recherche et développement ». Son travail de facilitateur et de collaborateur auprès de l'industrie soutient en outre le développement et la croissance des entreprises canadiennes, contribuant ainsi à plus long terme à d'autres indicateurs, dont celui de la « Productivité ».

Résultats et cibles

Pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle de Science et innovation, les tableaux suivants présentent les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 1 : Indicateurs, cibles et résultats relatifs à l'avancement du savoir scientifique et technologique

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date de réalisation
Le taux de citations des publications générées par le CNRC par rapport à la moyenne mondiale	1,38	1,21	1,19	1,25	31 mars 2025
Nombre de publications scientifiques évaluées par les pairs produits par le CNRC	1,090	1,187	1,222	1,050	31 mars 2025
Nombre de brevets accordés au CNRC	118	99	104	100	31 mars 2025
Nombre de contrats de licence	54	30	46	35	31 mars 2025
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada — femmes	1,02	1,03	1,04	1,00	31 mars 2025
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada — Autochtones	0,52	0,60	0,63	0,77	31 mars 2025
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail canadien — personnes racisées	0,93	0,94	1,00	1,00	31 mars 2025
Ratio de l'effectif du CNRC composé de membres de groupes dignes d'équité par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail canadien — personnes en situation de handicap	0,43	0,45	0,57	0,70	31 mars 2025

Tableau 2 : Indicateurs, cibles et résultats relatifs à la croissance des entreprises innovantes

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date de réalisation
Pourcentage des clients en recherche et développement qui déclarent des retombées positives découlant de la collaboration avec le CNRC	87 %	93 %	89 %	90 %	31 mars 2025
Pourcentage de croissance des revenus des entreprises ayant des rapports avec le CNRC (PARI CNRC – entreprises retenues)	32 %	32 %	35 %	20 %	31 mars 2025
Pourcentage de croissance du nombre d'emplois scientifiques et technologiques au Canada par l'entremise d'entreprises qui sont appuyées par le CNRC (PARI CNRC – entreprises retenues)	20 %	18 %	21 %	10 %	31 mars 2025
Revenus provenant des clients et des collaborateurs	65,1 M\$	86,2 M\$	84,7 M\$	82,0 M\$	31 mars 2025

Tableau 3 : Indicateurs, cibles et résultats relatifs à des solutions fondées sur des données probantes qui éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date de réalisation
Revenus provenant des ministères fédéraux	76,4 M\$	79,6 M\$	80,4 M\$	80,0 M\$	31 mars 2025
Nombre de publications scientifiques évaluées par les pairs copubliées avec d'autres ministères fédéraux	62	83	62	60	31 mars 2025

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du CNRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Résultat ministériel 1 : Avancement du savoir scientifique et technologique

Le CNRC mène de la recherche pour réaliser des avancées importantes dans les domaines prioritaires, qui créeront de nouvelles possibilités pour le Canada et pour le monde. Par la réalisation de recherche exploratoire créatrice de retombées, le CNRC outille ses partenaires des ressources et de l'expertise requises pour faire progresser leur savoir et pour innover.

La recherche exploratoire vise à examiner des principes, des théories ou des concepts fondamentaux dans un champ d'études précis. Elle établit le fondement sur lequel pourront être construites de futures recherches et des applications pratiques. Pour soutenir le leadership canadien dans d'importants domaines de recherche prioritaires, le CNRC participera à l'avancement de la science quantique, développera l'intelligence artificielle (IA) et mettra au point des solutions numériques. De plus, il s'assurera que les astronomes canadiens ont accès aux meilleurs télescopes mondiaux et contribuera à répondre à une demande croissante, à l'échelle mondiale, pour des étalons et des solutions de mesure.

Participer à l'avancement de la science quantique

La science quantique continue à promettre d'importantes avancées pour la mise au point d'applications révolutionnaires, allant des appareils de mesure ultraprécis aux ordinateurs quantiques, en passant par les matériaux de prochaine génération. Le CNRC tirera parti de son expertise scientifique et collaborera avec des partenaires dans les secteurs des capteurs quantiques, de l'informatique et des communications avec comme objectif de faire progresser les innovations de la science et des technologies quantiques. Ces innovations contribueront à la réalisation des priorités du Canada dans les secteurs des soins de santé, du changement climatique, des transports et de la cybersécurité.

Établie en janvier 2023, la [Stratégie nationale quantique \(SNQ\) du Canada](#) vise à rassembler les partenaires gouvernementaux, universitaires, collégiaux et industriels dans le but de renforcer le leadership mondial actuel du Canada en recherche quantique et à mettre en valeur les technologies, les entreprises et les talents du Canada dans ce domaine. Il s'agit notamment de faire progresser la recherche quantique à haut risque et à haut rendement. Le CNRC mettra à profit de son expertise scientifique et collaborera avec des partenaires dans les secteurs des capteurs quantiques, de l'informatique et des communications pour soutenir cette stratégie. Voici quelques exemples :

- Le [programme Défi « Internet des objets : capteurs quantiques »](#) lancera un appel de propositions ouvert pour des projets de collaboration avec des petites et moyennes entreprises (PME) qui mettront l'accent sur l'avancement de la photonique quantique, des systèmes quantiques sur puce et de la métrologie quantique.
- Le [programme Défi « Informatique quantique appliquée »](#) travaillera sur des algorithmes, des simulations et des logiciels quantiques qui permettront d'accélérer la découverte et financera les organisations retenues dans le cadre d'un récent appel de propositions maintenant fermé. Le CNRC continuera à collaborer avec l'industrie et les universités pour soutenir l'innovation commerciale, ainsi qu'avec les ministères, les organismes et les sociétés d'État du gouvernement fédéral pour explorer comment l'informatique quantique pourrait s'appliquer aux activités et à la prestation de programmes dans le secteur public.
- Le [programme Défi « Réseaux sécurisés à haut débit »](#) travaillera avec des intervenants pour mettre au point des technologies afin de mettre en œuvre les première et deuxième prochaines générations de réseaux de télécommunications à haut débit. Ce qui inclut les communications optiques par satellite, la photonique pour la fibre optique et l'accès sans fil fixe, les communications quantiques sécurisées et des outils de diffusion de signaux horaires de haute précision dans des zones géographiques éloignées.
- [l'Initiative de recherche et de développement en quantique \(IRDQ\)](#) réunira des ministères et des organismes fédéraux qui travailleront ensemble dans le cadre de projets collaboratifs de

recherche et développement en science quantique, en plus de nouer des liens avec l'écosystème quantique canadien élargi.

Le CNRC collaborera également avec des pairs à l'échelle internationale pour le développement d'étalons de mesure qui permettront d'accélérer l'adoption de technologies quantiques.

Mettre au point des solutions numériques et d'IA

L'IA et les technologies numériques continuent à receler un énorme potentiel pour la commercialisation et l'avancement de la recherche. Mais outre d'exceptionnelles possibilités, ces technologies apportent également de considérables défis; les politiques et règlements sur l'IA et le numérique doivent arriver à équilibrer le potentiel économique de ces solutions et leur possible utilisation à des fins non éthiques. Le CNRC continuera à mener des recherches dans ce champ en émergence, ouvrant la voie à des solutions transformatrices et fiables pour diverses industries, dont la défense, la fabrication, l'automobile et l'aérospatiale.

Le [programme Défi « L'intelligence artificielle au service de la conception »](#) du CNRC lancera une dernière vague de projets de développement d'algorithmes, de méthodes et d'ensembles de données pour aider les ingénieurs et les scientifiques à mettre au point et à disséminer de nouvelles techniques fondamentales d'IA pour accélérer la recherche, le développement et l'innovation. La Division des technologies numériques du CNRC poursuivra sa recherche exploratoire sur l'IA fondamentale et continuera à améliorer les algorithmes d'IA, en plaçant une IA responsable au cœur de tous ses efforts.

Les activités de collaboration du CNRC pour l'innovation de la recherche appliquée en IA et de l'analytique de données couvrent divers domaines et créent des possibilités d'automatisation industrielle dans les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale. Le CNRC tentera de renforcer le leadership technologique du Canada dans le secteur émergent et mondial de la mobilité aérienne de pointe par la création de technologies anti-drones alimentées par l'IA et l'avancement des capacités de télédétection. Il contribuera également à tout un éventail de projets sur les changements climatiques et la durabilité, entre autres pour l'établissement d'un pôle environnemental d'économie bleue, la numérisation des procédés de fabrication de batteries et l'amélioration des matériaux et des composants de la chaîne de valeur des batteries. Par l'amélioration de ses capacités de calcul de haute performance, le CNRC participera également à l'avancement de projets dans les domaines de la bio-informatique, des technologies de soins à distance et des outils de soutien à la découverte et à la fabrication de vaccins.

Le CNRC soutiendra le gouvernement fédéral et les entreprises canadiennes par de la recherche et développement sur des technologies de protection des renseignements personnels et des méthodes de chiffrement résistantes aux menaces créées par l'informatique quantique. Ces activités contribueront à positionner le CNRC en tant que centre d'excellence du gouvernement fédéral pour la mise au point et l'utilisation de technologies d'IA et numériques responsables, fiables et sécuritaires.

Assurer l'accès des astronomes canadiens aux meilleurs télescopes mondiaux

Les domaines de l'astronomie et de l'astrophysique continuent à produire des percées incroyables dans notre compréhension de l'univers et de la place que nous y occupons. Le CNRC entretient et exploite au nom du Canada des installations astronomiques à grande échelle et représente le pays dans d'importants projets d'astronomie internationaux. Grâce au financement et aux contributions en nature

du CNRC, le milieu de l'astronomie canadien obtient un accès basé sur le mérite à ces installations, des possibilités de formation pour du personnel hautement qualifié ainsi qu'un accès aux installations et à l'expertise requises pour mettre à l'essai et déployer de nouvelles technologies.

Pour réaliser cet important mandat, le CNRC continuera à forger des partenariats internationaux avec des télescopes internationaux révolutionnaires, dont les radiotélescopes du Grand réseau millimétrique d'Atacama (ALMA) et du Réseau d'un kilomètre carré (SKA). Le CNRC contribuera à ces projets par son expertise en traitement numérique, travaillant avec des partenaires pour produire un corrélateur de 2^e génération pour l'ALMA et un processeur central de signaux pour le SKA.

En plus de soutenir l'accès des astronomes canadiens aux observatoires mondiaux, le CNRC continuera à gérer et à exploiter l'une des plus puissantes plateformes scientifiques numériques au monde pour la recherche astronomique à grands volumes de données : le Centre canadien de données en astronomie (CCDA). Le CCDA permet aux astronomes canadiens et internationaux d'explorer et d'analyser de grands ensembles de données dans un environnement infonuagique pleinement intégré de science ouverte.

Répondre à la demande mondiale pour des étalons et des solutions de mesure

À titre d'institut de métrologie national du Canada, le CNRC réalise de la recherche sur les mesures et fournit des services métrologiques bénéfiques à la société, à l'économie et à l'environnement du Canada. Il existe une demande croissante pour des étalons et des solutions de mesure dans des domaines où des mesures spécialisées et précises sont requises pour fournir des données probantes qui appuieront l'élaboration et l'amélioration des règlements, ainsi que de normes qui favoriseront l'adoption par le marché de produits et de services innovateurs. Des mesures avancées sont entre autres requises pour la mise au point de technologies quantiques, l'électrification des transports, la numérisation et l'automatisation des procédés de fabrication, la réponse aux facteurs de changement climatique et la caractérisation des minéraux critiques.

Le CNRC endossera un rôle de chef de file dans la réalisation de la feuille de route internationale menant à la redéfinition de la seconde du Système international d'unités (SI) en faisant progresser la recherche sur les horloges optiques portables, lesquelles utilisent la lumière laser pour mesurer les vibrations des atomes et offrent ainsi une précision inégalée dans la saisie du temps. Il collabora également avec des partenaires industriels et internationaux pour l'établissement d'un cadre numérique de représentation des données de mesure compréhensible par les ordinateurs afin de soutenir la transformation numérique de l'infrastructure métrologique.

Résultat ministériel 2 : Croissance des entreprises innovantes

Le CNRC favorise l'innovation et la prospérité économique du Canada grâce à ses activités de recherche et développement, ses services consultatifs, son financement et ses partenariats avec des PME canadiennes. Le CNRC procure à l'industrie un accès au savoir technique, aux connaissances d'affaires, aux installations et aux compétences qui sont les plus pertinents pour que les entreprises puissent commercialiser leurs idées novatrices, renforcer leurs capacités et établir des liens avec les chaînes de valeur et les marchés mondiaux.

Soutenir les entreprises et les industries canadiennes dans leurs efforts d'innovation et de croissance fait partie intégrante de ce que fait le CNRC. À ce titre, il effectue de la recherche, met en application de nouveaux procédés et de nouvelles techniques et bâtit des partenariats afin de tirer parti du potentiel offert par ces activités pour la création de nouveaux produits et services pour les entreprises canadiennes. Par l'intermédiaire de programmes établis, tel le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (PARI CNRC), le CNRC continuera à offrir aux innovateurs canadiens les installations dont ils ont besoin pour innover et croître, ainsi qu'un soutien pour l'établissement de partenariats et de relations avec des intervenants du Canada et du monde.

Soutenir la croissance continue des PME

Le PARI CNRC, plus grand programme du CNRC, occupe depuis plus de 75 ans une position centrale dans le système d'innovation du Canada, offrant chaque année des conseils axés sur la croissance et du soutien à plus de 8 000 PME canadiennes.

Outre la provision de services-conseils spécialisés à fort impact, le PARI CNRC continuera à bâtir des réseaux, à tisser des liens et à fournir de l'aide financière aux PME canadiennes pour soutenir le renforcement de leur capacité d'innovation et la commercialisation de leurs idées. En attendant l'établissement et le lancement de la Corporation d'innovation du Canada (CIC) d'ici 2026-2027 et subséquemment la transition du PARI CNRC à la CIC, le PARI CNRC continuera à soutenir un nombre sélectionné de projets de recherche et développement à grande échelle. De plus, pour continuer à améliorer ses services à la population canadienne, le CNRC fera ce qui suit :

- Il bonifiera les stratégies du PARI CNRC en soutien à l'établissement d'écosystèmes, ce qui inclut le travail de collaboration actuel avec les centres de recherche du CNRC et des partenaires d'innovation régionaux visant à aider les clients du PARI CNRC à surmonter les obstacles au développement, à la production et à la commercialisation de nouveaux produits et services.
- Il établira une équipe de veille commerciale et technique chargée de définir, avec l'aide de l'IA et le soutien d'équipes sectorielles et d'équipes d'experts, les marchés, les technologies stratégiques et les chaînes de valeurs cibles pour la conception et l'alignement de l'ensemble des services du PARI CNRC.

Le CNRC s'efforcera également de solidifier ses liens avec l'industrie par la mise en valeur de son portefeuille de compétences en recherche, de ses laboratoires et de ses liens avec les innovateurs du Canada. Le CNRC utilisera ses programmes Défi en tant que plateformes pour bâtir des relations plus solides avec le milieu universitaire et l'industrie et collaborera avec des intervenants dans le cadre de projets à vaste potentiel de marché. Le CNRC examinera également les possibilités nouvelles et transformatives pour accroître l'accès à son expertise spécialisée, à ses laboratoires et à ses liens avec l'industrie en vue de faciliter la commercialisation de technologies.

Favoriser la décarbonation industrielle et la transformation sectorielle

Le Canada s'est engagé à réduire d'ici 2030 ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % sous les niveaux de 2005, ainsi qu'à mettre en place d'ici à 2050 les fondations requises pour atteindre la carboneutralité. Certains secteurs canadiens qui émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques devront trouver des produits et des procédés de

remplacement pour réduire leur empreinte carbone. Le CNRC appuiera ces transitions dans de nombreux secteurs, dont ceux des transports et de la construction.

Le CNRC soutiendra le secteur des transports dans l'accélération de la transition vers des véhicules zéro émission (VZE) en l'aidant à réduire les obstacles à l'adoption de véhicules électriques. Plus précisément, le CNRC fera ce qui suit :

- Il collaborera avec le milieu de l'enseignement postsecondaire et l'industrie pour la fabrication et l'intégration de système de stockage d'énergie et l'amélioration de leurs aspects sécuritaires, ainsi que la mise au point de solutions allégées et d'améliorations aérodynamiques.
- Il participera, dans le cadre du [programme Défi « Matériaux pour combustibles propres »](#), à la découverte assistée par l'IA de nouveaux matériaux catalytiques pour la conversion du dioxyde de carbone capté dans l'air en combustibles renouvelables, en plus de soutenir de nouvelles technologies de production industrielle d'hydrogène.
- Il élaborera des mesures et des étalons fiables pour la prochaine génération de modules électriques et de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques.
- Il mettra au point et portera à maturité des technologies propres pour de nouvelles configurations d'aéronef, la propulsion électrique, des carburants propres et des batteries de bord en vue de soutenir un secteur de l'aviation plus durable.
- Il explorera d'autres possibilités d'application en vue d'intégrer aux secteurs des transports aériens et maritimes des technologies mises au point pour les véhicules terrestres afin de réduire les émissions produites par ces secteurs.

En appui à la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#), le CNRC accélérera la découverte de nouveaux procédés et matériaux en vue de favoriser le développement au Canada d'une chaîne d'approvisionnement propre, efficace et concurrentielle pour les batteries. Durant l'exercice, le CNRC travaillera à la mise au point de nouvelles solutions technologiques pour un traitement, un raffinage et un recyclage plus durables des minéraux critiques. Pour atteindre ce but, il travaillera étroitement avec Ressources naturelles Canada.

Le CNRC appuiera également les efforts de décarbonation de l'industrie de la construction avec la mise au point de matériaux et de systèmes de construction à faibles émissions de carbone. Comme annoncé dans le [Budget 2022](#), la [Plateforme pour la décarbonation à grande échelle du secteur de la construction](#) du CNRC appuiera le travail mené en collaboration avec des intervenants pour l'élaboration de nouvelles normes, spécifications et lignes directrices et de nouveaux codes modèles nationaux. Le CNRC a en outre lancé deux programmes Défi en vue de réunir des innovateurs de pointe pour s'attaquer à cet enjeu :

- Le [programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone »](#) permettra à l'industrie de mettre au point des outils, des matériaux et des produits de construction qui réduiront les émissions de carbone des bâtiments et des infrastructures tout au long de leur cycle de vie. Les résultats obtenus permettront la conception, l'acquisition, la construction, la rénovation et l'exploitation de structures bâties qui contribueront à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada, soit une réduction de 40 % des émissions de carbone d'ici 2030 et la carboneutralité d'ici à 2050.
- Le [programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction »](#) mettra au point de nouvelles solutions numériques adaptables outillant les professionnels de la construction dans leur transition vers des opérations à faibles émissions de carbone et travaillera

avec l'industrie et le milieu universitaire pour élaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour guider la numérisation du secteur de la construction. Des travaux de recherche et développement seront réalisés dans le cadre de ce programme en vue de profiter le plus possible des avantages des solutions modulaires sobres en carbone sur les plans de l'environnement et de la productivité.

Soutenir une mise à l'échelle efficace

Le Centre de fabrication pour la photonique du Canada (CFPC) du CNRC offre des services techniques et de fabrication de pointe ainsi que des installations de prototypage et de production pilotes de qualité commerciale pour aider les entreprises à faire passer leurs innovations du concept au marché. La fonderie non diversifiée du CFPC joue un rôle essentiel quand il s'agit de maintenir la position du Canada dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs et de soutenir la croissance des entreprises canadiennes qui en dépendent. Comme il a été annoncé dans le [Budget 2021](#), le CNRC continuera à moderniser et à revitaliser ses installations, y compris le CFPC et l'installation de recherche pour la fabrication de technologies de pointe, afin de maintenir sa capacité à soutenir et à favoriser la croissance du secteur de la photonique du Canada, ainsi qu'à conserver une solide position scientifique en photonique quantique et en photonique des semi-conducteurs. Le CNRC travaillera également avec de nouveaux clients potentiels pour définir leurs besoins et leur offrir des services de conception visant à réduire les barrières à l'entrée que doivent affronter les PME lorsqu'elles souhaitent accéder au soutien et aux ressources du CFPC. Le CFPC lancera également un exercice de route technologique pour prévoir les tendances et les exigences futures du marché et faciliter l'établissement des priorités en matière de recherche et développement.

Le CNRC s'efforcera d'accroître la performance de la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'aérospatiale du Canada par l'accélération des innovations de produits, la réduction des coûts d'entretien et l'amélioration de la productivité en fabrication. Plus précisément, le CNRC développera des technologies de jumeau numérique et d'essais virtuels pour accélérer le développement et la certification de produits aéronautiques ainsi que l'avancée des capacités de fabrication de produits composites, métalliques et hybrides de haute qualité. Ces technologies contribueront au développement d'aéronefs plus avancés et plus fiables tout en augmentant le cycle de vie des produits.

Cette année, le CNRC solidifiera ses relations et ses réseaux de collaboration internationaux afin de créer pour les entreprises canadiennes des possibilités d'accès à de nouveaux marchés et chaînes d'innovation, ainsi que soutenir leur croissance et leur mise à l'échelle. Il approfondira sur la scène internationale ses relations avec des organisations de ses économies prioritaires, notamment le Japon, le Royaume-Uni et l'Allemagne, et axera ses efforts sur des domaines d'intérêt commun, dont l'IA, la fabrication et l'énergie propre. Le CNRC gèrera la participation du Canada à titre de membre à part entière d'Eureka, un réseau de plus de 45 économies qui facilite les projets de co-innovation transnationaux dirigés par l'industrie. De surcroît, le CNRC coprésidera cette année avec l'Allemagne le réseau Eureka 2024-2025. L'association prévue du Canada à Horizon Europe permettra en outre au CNRC de travailler à la création de projets de consortium en vue d'aider les entreprises canadiennes à accéder à des investissements de recherche et développement partagés avec des acteurs européens.

Résultat ministériel 3 : Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Le CNRC a une riche histoire en matière d'avancement des priorités gouvernementales à l'aide de solutions fondées sur des données probantes et une recherche collaborative de haute qualité. En partenariat avec des intervenants clés du gouvernement fédéral et de l'industrie pour l'avancement de la recherche et de la technologie, le CNRC continuera à donner vie à des innovations qui répondent aux enjeux les plus urgents du Canada ainsi qu'à tirer parti des possibilités émergentes.

L'objectif pour faire progresser les priorités nationales par la collaboration réunit les efforts du réseau national de chercheurs et d'installations du CNRC, ainsi que ceux du milieu universitaire, du gouvernement et de l'industrie. Ensemble, ils travaillent à la réalisation de découvertes scientifiques et de percées technologiques, tels que des vaccins fabriqués au Canada et des technologies innovatrices qui renforcent la capacité du pays à résister à des événements météorologiques extrêmes.

Sécuriser la capacité du Canada en matière de soins de santé et de biofabrication

La pandémie a illuminé de plein fouet les vulnérabilités du système de soins de santé du Canada, y compris son excessive dépendance à l'égard de sources d'approvisionnement étrangères pour ses produits et fournitures de santé essentiels. La [Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada](#) établit un plan pour le développement d'un secteur des sciences de la vie national qui est fort et concurrentiel, doté de capacités de biofabrication de pointe. Le CNRC joue un rôle clé dans la croissance du secteur des sciences de la vie en offrant son expertise, des plateformes technologiques, ses actifs de propriété intellectuelle, son infrastructure et du financement pour soutenir la recherche et développement de pointe au Canada.

Cette année, le CNRC établira une nouvelle capacité de biofabrication pour les produits biologiques et les vaccins par l'intermédiaire de son installation de matériel pour essais cliniques (IMEC). L'IMEC servira de pont pour le développement de produits innovateurs, tels des vaccins, des médicaments biologiques et d'autres produits biologiques, avec la production de petits lots de matériaux pour essais cliniques à l'aide de plateformes de production de produits biologiques à base de cellules. Elle comblera ainsi un fossé dans l'écosystème de la biofabrication du Canada et agira à titre de carrefour de transfert technologique pour les partenaires du milieu universitaire et de l'industrie pour la production de matériel pour essais cliniques de phase 1 (permettant les premiers essais sur des humains et les validations de principe) avant de passer à la production de matériel à une échelle commerciale. Le CNRC poursuivra sa collaboration avec d'autres installations de biofabrication canadiennes, y compris dans le cadre d'initiatives de biofabrication menées par des universités et le [Centre de production de produits biologiques inc.](#), société à but non lucratif indépendante, en vue d'établir un écosystème canadien de biofabrication plus efficace et mieux intégré.

Dans l'optique de contribuer aux capacités de préparation du Canada à de futures pandémies, le CNRC s'associera dans l'ensemble du pays aux [pôles du Fonds de recherche biomédicale du Canada](#). Financés dans le cadre de la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada, ces pôles effectuent des travaux de recherche appliquée à risques élevés pour la mise au point des produits biologiques innovateurs qui répondront aux menaces infectieuses actuelles et futures, y compris en matière de résistance aux antimicrobiens. Cette année, le CNRC collaborera avec les pôles de recherche

du Fonds en vue de déterminer les domaines de synergie où une expertise combinée pourrait faciliter le développement de bioprocédés innovateurs pertinents pour l'industrie en vue d'accélérer la production de produits biologiques.

Le CNRC développera des outils de précision et des dispositifs microanalytiques de prochaine génération pour les points de diagnostics et de traitements distribués, en vue d'un usage clinique et d'une adoption commerciale. Au cours des prochaines années, le CNRC se concentrera sur trois principaux champs de recherche pour les solutions de prochaine génération, soit les technologies de microfluidique, un accès abordable à des thérapies cellulaires et géniques de précision et la santé numérique et les soins virtuels.

En vue de soutenir le développement et l'adoption de méthodes de diagnostic au point de service novatrices, le CNRC renouvellera et renforcera sa collaboration avec l'Université de Toronto par l'intermédiaire du [Centre de recherche et d'applications en technologies des fluides \(CRAFT\)](#). Ce partenariat mettra au point plusieurs nouvelles applications pour les technologies des fluides, favorisera le recrutement et la formation de boursiers postdoctoraux et d'étudiants de cycle supérieur, et créera un écosystème innovateur pour la mobilisation des intervenants publics et privés pour l'adoption des technologies dans un environnement clinique. Il catalysera de nouvelles découvertes et mettra à l'échelle la production de prototypes existants pour aider l'industrie à commercialiser et à offrir des outils et des produits de soins de haute qualité, à moindre coût.

L'accroissement de l'accessibilité à des soins de santé de qualité et abordables nécessitera la mise au point de thérapies innovatrices et de solutions technologiques. Dans le cadre de son [programme Défi « Technologies de rupture au service des thérapies cellulaires et géniques »](#), le CNRC poursuivra ses collaborations avec des universitaires, des cliniciens et d'autres intervenants des secteurs public et privé pour la mise au point de thérapeutiques modulaires, multifonctionnelles et personnalisées fabriquées au Canada. Ces thérapeutiques seront déployées à l'aide d'un modèle de prestation de soins de santé distribués en partenariat avec divers centres cliniques afin de réduire le délai du diagnostic au traitement et de soutenir des thérapeutiques efficaces, fiables, abordables et accessibles pour la population canadienne.

Le CNRC poursuivra la mise au point de technologies de santé numérique et de soins virtuels permettant une évaluation non invasive de l'état de santé et une meilleure accessibilité aux examens cliniques dans des délais raisonnables. Dans le cadre de son [programme Défi « Vieillir chez soi »](#), le CNRC travaillera avec des collaborateurs gouvernementaux et universitaires pour mettre au point des appareils accessibles axés sur les utilisateurs (en tirant parti de son modèle de laboratoires vivants) et des technologies de santé numérique pour soutenir l'avancement de solutions de soins distribués pour les régions éloignées. Ces activités contribueront à améliorer la qualité de vie des adultes plus âgés et soutiendront un modèle durable de soins de longue durée. Durant l'exercice, le CNRC mettra l'accent sur le développement d'outils pour l'extraction, l'identification et de déploiement de dispositifs de surveillance de l'état de santé à des fins de triage d'urgence et de suivi physiologique à distance.

Améliorer la capacité du Canada à s'adapter aux changements climatiques et aux conditions météorologiques extrêmes

Comprendre comment s'adapter et protéger notre infrastructure et nos résidences des impacts des changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes est important pour bâtir la résilience climatique du Canada. Le CNRC tirera parti de son expertise existante, de ses installations, de

ses partenariats et de ses liens avec l'industrie pour améliorer la résilience de l'environnement bâti du Canada. Il s'efforcera également de renforcer la capacité du Canada à répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire causés par les changements climatiques.

Dans le cadre de [leurs travaux de recherche portant sur les infrastructures et bâtiments résilients aux changements climatiques](#), le CNRC et Infrastructure Canada mettront au point des technologies et des outils novateurs pour que la résilience figure dans non seulement la conception des bâtiments et des infrastructures, mais aussi les normes. En 2024-2025, le CNRC aidera les exploitants et les ministères à construire des systèmes de transports terrestres ainsi que des systèmes d'alimentation en eau et d'élimination des eaux usées résilients au climat. Le CNRC effectuera de la recherche et élaborera à l'intention des collectivités des lignes directrices fondées sur la science visant à faciliter leur adaptation aux changements climatiques et aux conditions météorologiques extrêmes, y compris pour l'atténuation des feux de forêt et la mise au point de solutions naturelles pour contrer l'érosion et les inondations. Il explorera en outre des solutions techniques pour surveiller l'infrastructure publique et assurer son entretien proactif.

Afin d'atténuer l'impact des changements climatiques sur l'industrie alimentaire du Canada et répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire dans les collectivités du Nord et éloignées, le CNRC développera des technologies permettant des systèmes de production alimentaire différents et des cultures résilientes au climat. Durant l'exercice, le CNRC élaborera une feuille de route pour l'application de nouvelles stratégies normalisées de gestion des données permettant une meilleure utilisation de l'IA, de l'apprentissage machine et de l'apprentissage profond dans la conception des cultures. Dans le cadre de son [Programme Océans](#), le CNRC contribuera à la préservation d'environnements océaniques sains ainsi qu'au développement du potentiel économique des bioressources marines. Cette année, le CNRC se consacrera à l'évaluation de technologies de biodétection et de modélisation pour surveiller la santé des océans ainsi qu'à l'exploration de nouvelles technologies de transformation de la biomasse marine en produits à valeur ajoutée. En soutien au thème de l'amélioration de la sécurité alimentaire, le CNRC tirera également parti de son installation de fermentation atypique de l'île-du-Prince-Édouard pour centrer ses efforts de recherche et développement sur les besoins des clients et soutenir l'avancement de technologies et de processus permettant une meilleure valorisation des bioressources marines et agricoles.

Appuyer les priorités des autres ministères

Guidé par les priorités du ministère de la Défense nationale en matière de sécurité nationale et de développement des forces, le CNRC s'appuiera sur des recherches et des innovations ciblées pour améliorer la capacité, l'état de préparation et l'abordabilité de la flotte de défense aérienne du Canada. Le CNRC fournira également les nouvelles technologies et les faits fondés sur des données probantes dont la communauté de recherche et développement en défense a besoin pour s'assurer que la Marine royale canadienne est adéquatement équipée et préparée.

En appui aux priorités du gouvernement dans les domaines liés à la santé, le CNRC et ses partenaires fédéraux mettront au point des plateformes de diagnostic et des technologies à base de dispositifs pour faciliter la découverte, le contrôle de la qualité et de nouveaux procédés de fabrication. Il travaillera par exemple avec l'Agence de la santé publique du Canada pour procurer des solutions techniques adaptées axées sur la microfluidique pour la détection et la surveillance des maladies infectieuses. Il cherchera en outre à développer davantage les collaborations fédérales établies durant la période pandémique, y compris par un soutien aux innovations réglementaires relatives aux dispositifs médicaux et aux diagnostics moléculaires en biofabrication.

Faire progresser la réconciliation

Le CNRC est résolu à faire progresser la réconciliation et à renouveler ses relations avec les peuples autochtones en bâtissant des relations intentionnelles avec des chercheurs, des innovateurs, des collectivités, des organisations et des gouvernements autochtones, ainsi qu'en jetant des ponts entre les systèmes de connaissances dans le but d'améliorer les pratiques de recherche existantes et d'élaborer de nouvelles stratégies pour répondre aux besoins de la population canadienne.

En 2024-2025, le CNRC continuera à soutenir la revitalisation des langues autochtones dans le cadre de son [projet sur les technologies pour les langues autochtones canadiennes](#). Il travaillera avec des collectivités autochtones et des spécialistes des langues pour la mise au point de technologies de revendication, de revitalisation et de stabilisation des langues. Durant l'exercice, le CNRC élargira quatre de ses familles de technologies existantes (grammaires interactives pour les enseignants de langues autochtones, processeur de synthèse vocale pour langues autochtones, alignement de texte écrit avec des livres audio ou des vidéos [ReadAlong Studio] et outils de soutien à l'écriture en inuktitut et autres langues) en s'appuyant sur ses forces existantes, dans le cadre de projets suscitant une attraction et un soutien notables au sein des collectivités autochtones.

Dans le cadre de son [programme Défi « L'Arctique et le Nord »](#), le CNRC continuera à travailler étroitement avec des organisations du Nord et d'autres partenaires pour répondre aux problèmes urgents qui affectent la qualité de vie des peuples du Nord, et ce, dans les quatre axes de recherche du programme, soit le logement, la santé, les aliments et l'eau. L'exercice 2024-2025 sera le témoin de l'accélération des activités de recherche soutenues par le CNRC dans l'ensemble du Nord canadien avec la participation d'enquêteurs, d'enquêteurs conjoints ou de collaborateurs autochtones dans chacun des dix nouveaux projets de recherche récemment approuvés. L'exercice 2024-2025 est aussi celui durant lequel se termineront les projets du programme de recherche largement reconnu [Canada-Inuit Nunangat-Royaume-Uni \(CINUK\)](#) et l'ensemble de sous-projets menés dans le cadre du programme Défi « L'Arctique et le Nord ». Le CNRC travaillera avec ses partenaires inuits, du Royaume-Uni et du Canada à l'élaboration de stratégies de transition de la recherche et de diffusion du savoir pour ses projets soutenus par le CINUK.

Le 2^e appel de subventions de développement du programme Défi « L'Arctique et le Nord », lancé en 2023-2024, se poursuivra durant le prochain exercice. Ces subventions de plus petite taille fourniront un financement à des organisations du Nord pour la tenue de consultations à l'échelle de la collectivité en vue d'obtenir le soutien local requis pour une idée de projet avant de passer à l'étape de la rédaction de la proposition, ainsi que pour élaborer une approche de recherche et développement détaillée et être en mesure de soumettre une proposition de recherche à l'expiration de la subvention. Cette nouvelle approche a suscité un solide appui dans le Nord et le CNRC prévoit un nombre accru de demandes de

subventions de ce type en 2024-2025. Le programme continuera à profiter des conseils de son Comité consultatif basé dans le Nord, à développer de nouveaux processus pour l'examen régional des propositions et la rémunération des examinateurs et des experts du Nord, ainsi qu'à appuyer le personnel de recherche du CNRC à l'aide de formations sur les compétences culturelles autochtones en réponse à l'appel à l'action 57 de la Commission de vérité et réconciliation. Ces initiatives combinées soutiendront l'avancement des priorités de recherche autochtones de façon nouvelle et novatrice.

Principaux risques

Le CNRC fait face à un certain nombre d'enjeux et de risques internes et externes qui pourraient influencer sur la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs stratégiques. L'inflation, une éventuelle récession et son impact sur la communauté des PME, une escalade des tensions internationales et une hausse des cyberactivités malveillantes pourraient avoir des répercussions négatives sur les activités du CNRC. À l'interne, les installations vieillissantes du CNRC pourraient constituer des obstacles pour la conduite d'une recherche d'avant-garde. De plus, un marché de l'emploi compétitif et un effectif vieillissant entraînent le risque que le CNRC ne puisse attirer et maintenir en poste les personnes talentueuses dont il a besoin pour réaliser son mandat.

En 2024-2025, le CNRC continuera à surveiller et à gérer activement ces enjeux et ces risques avec l'exécution d'une variété de plans d'action visant à atténuer leur probabilité et leur impact. Le CNRC poursuivra ses projets de rénovation de ses installations et de ses bâtiments dans le cadre de son initiative majeure de renouvellement des installations. De plus, le CNRC intégrera la modernisation de son équipement infotechnologique à ses processus de planification des investissements. Pour réduire le risque de cyberattaques, le CNRC continuera à renforcer sa position en matière de cybersécurité afin de protéger ses ressources infotechnologiques, y compris ses réseaux. En réponse aux risques de pénurie de talents, le CNRC mettra en œuvre une nouvelle stratégie d'attraction des talents et continuera à mettre en œuvre de nouveaux programmes de recrutement pour contribuer à bâtir un bassin canadien de professionnels en STIM.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 1 423,62 M\$
- Ressources à temps plein prévues : 3 342,6

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Le maintien d'un effectif diversifié et représentatif, l'élimination des obstacles et la promotion d'une culture inclusive sont des priorités importantes pour le CNRC. Afin de soutenir ces priorités, le CNRC mobilise ses employés, ses clients et ses collaborateurs autour des pratiques d'ACS Plus, ce qui comprend la formation, l'échange d'information et d'outils, et l'intégration d'une lentille d'ACS Plus à la conception, à la prestation et à l'évaluation de ses programmes.

En 2024-2025, le CNRC continuera à bâtir ses capacités et à élargir la sensibilisation à l'importance de l'ACS Plus dans l'ensemble de l'organisation. Le nouveau Plan stratégique pour 2024-2029 du CNRC établit l'innovation inclusive au titre des priorités clés, laquelle inclut l'ACS Plus et reflète l'engagement du CNRC à adopter une approche intersectionnelle. Le CNRC a mobilisé les employés de l'ensemble de l'organisation et a établi pour les cinq prochains exercices, à compter de 2024-2025, des objectifs à tous les niveaux de l'organisation.

Pour atteindre ces objectifs, les programmes du CNRC continueront à accroître l'équité en matière de représentation de l'effectif et à recueillir des données sur la composition de l'effectif pour les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi (les femmes, les personnes racisées, les Autochtones et les personnes en situation de handicap). Puisque les données sur les taux de représentation sont plus précises lorsque tous les employés s'identifient, les programmes continueront à promouvoir et à encourager l'autodéclaration, tant auprès du personnel actuel que des personnes nouvellement embauchées. Le CNRC accroîtra ses efforts de recrutement de nouveaux employés qui font partie des groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Il diffusera plus largement les annonces de poste à pouvoir ou cibler des groupes précis, se dotera de cibles d'embauche pour les membres des groupes dignes d'équité et recueillera des données sur la proportion de personnes nouvellement embauchées qui font partie des groupes désignés.

Le CNRC, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), continuera en 2024-2025 de travailler et de tirer parti de leur programme collaboratif mené avec Statistique Canada, le programme « Soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise (SCIE) ». Les données du SCIE permettent au CNRC de mieux comprendre comment ses programmes pourraient avoir un impact disproportionné sur les membres des groupes dignes d'équité en vue d'élaborer des stratégies pour en atténuer les impacts négatifs. Les programmes existants du CNRC, tels que le PARI CNRC et le Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI), poursuivront également la mise en place de pratiques et de processus de collecte des données d'ACS Plus pour comprendre l'expérience des membres des groupes dignes d'équité lorsqu'ils tentent d'obtenir un soutien, ainsi que pour élaborer des stratégies d'atténuation pour éliminer les obstacles.

Sur le plan opérationnel, le CNRC ravivera sa communauté de praticiens et praticiennes sur l'innovation inclusive afin de rassembler des employés à travers le pays pour créer des occasions de dialogue au sujet des impacts externes de l'organisation sur les groupes de la diversité, ainsi que favoriser un effectif et un milieu de travail équitables, diversifiés et inclusifs en se penchant plus particulièrement sur la façon d'intégrer les meilleures pratiques à la prestation des nouveaux plans stratégiques. Le Comité du CNRC pour le recrutement et le maintien en poste des femmes dans les domaines des STIM continuera à se réunir tous les trimestres pour explorer les expériences, les défis et les possibilités rencontrés par les femmes qui travaillent dans les domaines des STIM. Le CNRC poursuivra également ses efforts pour accroître la mobilisation des Autochtones ainsi que l'accessibilité au sein de l'organisation. En outre, le CNRC poursuivra ses efforts pour renforcer l'engagement autochtone et l'accessibilité au sein de l'organisation, et son responsable de l'ACS Plus, ainsi que son centre d'expertise, restera à la disposition du personnel pour toute question ou tout soutien se rapportant à l'ACS Plus.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

La Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) du CNRC pour la période de 2023 à 2027 décrit comment le CNRC contribuera à la [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\)](#) du gouvernement du Canada, y compris les mesures précises qui seront prises pour s'attaquer à chacune des trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale. La stratégie fédérale s'articule autour des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies et le CNRC mettra l'accent sur les 13 objectifs présentés ci-après.



ODD 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable :

Le CNRC s'efforcera d'améliorer l'accessibilité, la disponibilité et la qualité des ressources alimentaires dans l'Arctique et le Nord en menant de la recherche appliquée ainsi que du développement et de l'application de technologies. En outre, en s'appuyant sur son leadership continu en matière d'étalons et de matériaux de référence certifiés pour les aliments, le CNRC contribuera à assurer la sécurité et la salubrité des aliments et de l'environnement pour l'ensemble de la population canadienne.



ODD 3 Permettre à tous et à toutes de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et de toutes à tout âge :

Par une participation à des projets dirigés par des intervenants du Nord, le CNRC soutiendra l'amélioration des ressources en santé dans le Nord et dans l'Arctique ainsi qu'un bien-être physique, mental, émotionnel et spirituel accru.



ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie :

Le CNRC accordera la priorité à des projets menés par des intervenants du Nord axés sur le renforcement des capacités dans le Nord. En soutien à cet objectif, le CNRC participera à des projets qui augmenteront la capacité de recherche et développement nordique et autochtone (individuelle, organisationnelle et communautaire) afin de répondre aux enjeux urgents auxquels font face les résidents du Nord.



ODD 6 Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable :

Par une participation à des projets de recherche dirigés par des intervenants du Nord et axés sur l'amélioration des services d'alimentation en eau et d'assainissement dans le Nord et l'Arctique, le CNRC appuiera la mise au point de technologies qui contribueront à accroître la qualité, la disponibilité et l'accessibilité d'un approvisionnement en eau salubre dans le Nord.



ODD 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable :

En appui à cet objectif, le CNRC contribuera à la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#) en accélérant le développement de carburants propres et renouvelables (carburants à faible teneur en carbone et hydrogène) et de matériaux et dispositifs de stockage d'énergie qui faciliteront la transition vers des carburants à faible teneur en carbone ou sans carbone, ainsi que l'électrification de l'approvisionnement énergétique du Canada. De plus, le CNRC travaillera avec l'industrie de la construction du Canada pour la mise au point d'outils, de produits et de services de construction à faible teneur en carbone et soutiendra la mise en œuvre de nouveaux codes, normes et spécifications en vue de décarboner le secteur de la construction canadien.



ODD 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous :

Le CNRC est déterminé à appuyer une croissance inclusive et durable et il y contribuera en soutenant des PME canadiennes dans la mise au point de technologies propres qui stimuleront la croissance économique, ainsi qu'en fournissant une vaste gamme de services de recherche et techniques à des clients et à des collaborateurs de l'industrie en vue d'accroître leur capacité de commercialisation de produits, de services et de procédés novateurs.



ODD 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation :

Le CNRC améliorera la résilience de l'infrastructure canadienne en coordonnant et en soutenant les efforts en vue de réduire l'écart des savoirs sur l'adaptation climatique et accélérera l'élaboration de codes, de normes et de lignes directrices climatocompatibles. Il soutiendra également l'élaboration de codes fondés sur la performance permettant à l'industrie de la construction d'innover dans le développement de solutions sobres en carbone adaptées à ses besoins. De plus, il établira des plateformes pour faciliter le développement par l'industrie de solutions pour répondre aux enjeux techniques associés aux chaînes de valeur des minéraux critiques pour les batteries de haute performance existantes et de prochaine génération.



ODD 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre :

Le CNRC est déterminé à faire progresser la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis, et à réduire les inégalités. En soutien à cet objectif, il augmentera ses efforts de développement de relations avec les Autochtones en vue de développer les compétences interculturelles des employés du CNRC, et établira des relations intentionnelles avec des chercheurs, des innovateurs et des communautés autochtones en vue de soutenir la progression de l'équité pour les communautés des Premières Nations, inuites et métisses. De plus, il travaillera en collaboration avec des communautés autochtones et des spécialistes des langues pour la mise au point de technologies qui contribueront à la revitalisation des langues autochtones. Finalement, le CNRC travaillera non seulement à éliminer les barrières présentes dans ses pratiques et systèmes d'embauche, mais mettra également en place des programmes qui favoriseront un milieu de travail inclusif et diversifié.



ODD 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables :

Le CNRC appuiera cet objectif en améliorant la précision de la mesure des émissions de carbone noir. Il contribuera également à la mise au point de nouvelles solutions pour améliorer la qualité de l'air intérieur, par exemple en fournissant aux Canadiens des renseignements fiables qui les aideront à réduire leur exposition au radon ou en développant des solutions pour réduire l'exposition à la fumée produite par les feux de forêt. Il soutiendra le développement de nouveaux capteurs et instruments de mesure et leur déploiement afin de cartographier les polluants environnementaux et qui aideront ses partenaires du gouvernement et de l'industrie à réduire les polluants de l'air nocifs, comme le carbone noir.



ODD 12 Établir des modes de consommation et de production durables :

Le CNRC est déterminé à rendre ses activités durables et résilientes aux changements climatiques tout en minimisant ses déchets et en maximisant le recyclage et le compostage. En soutien à cet objectif, il détournera ses déchets de construction et de démolition non dangereux des sites d'enfouissement et renforcera sa capacité en matière d'approvisionnement écologique. De plus, il soutiendra la transition du Canada vers des modes de transport à faibles émissions de carbone par la mise au point de nouvelles technologies et l'optimisation et la mise à l'essai de solutions technologiques visant à améliorer l'efficacité des véhicules ainsi que la performance et la sécurité de l'infrastructure.



ODD 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions :

Le CNRC s'est engagé à combattre les changements climatiques en soutenant le développement par l'industrie des technologies, des innovations et des outils requis pour passer à une économie carboneutre. En soutien à cet objectif, il stimulera la recherche sur la production et le stockage d'énergie propre, le transport à faible teneur en carbone, la décarbonation

industrielle ainsi que l'adaptation et la résilience aux changements climatiques. De plus, il appuiera la stratégie d'écologisation des activités gouvernementales par l'écologisation de ses opérations avec des mesures telles que l'augmentation de l'utilisation d'électricité propre dans ses installations, la production ou l'achat d'électricité renouvelable, l'adoption d'une exigence carboneutre pour toute nouvelle construction et la réduction de 20 % de son portefeuille immobilier afin de réduire ses coûts de réfection, d'exploitation et d'entretien et d'établir un portefeuille immobilier durable.



[ODD 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable](#) :

Le CNRC est déterminé à soutenir la croissance de l'économie bleue du Canada en accordant une valeur égale à la santé des océans et aux gains économiques qu'ils produisent, ainsi qu'en soutenant la mise au point de technologies pour améliorer la santé des océans. En contribution à cet objectif, il stimulera la recherche sur la résilience des côtes, les actifs marins intelligents, l'atténuation de la pollution et les actifs biologiques.



[ODD 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité](#) :

En appui à la biodiversité, le CNRC évaluera ses propriétés en vue de cerner les possibilités de préservation de la biodiversité à l'aide d'études d'impact et d'examen des espèces à risque. Dans le cadre de cette évaluation, le CNRC déterminera lesquelles de ses propriétés pourraient être reconnues à titre d'autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ). Les AMCEZ désignent des terres et des eaux gérées de façon à préserver à long terme leur biodiversité, maintenir leurs écosystèmes et soutenir des populations saines d'espèces sauvages.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions du CNRC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 ainsi qu'à la stratégie fédérale de développement durable dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La Science et Innovation est prise en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Aérospatiale
- Affiliations internationales
- Automobile et Transports de surface
- Bibliothèque scientifique nationale
- Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)
- Centre de fabrication pour la photonique du Canada
- Centre de production de produits biologiques
- Construction
- Développement des cultures et des ressources aquatiques

- Dispositifs médicaux
- Énergie, mines et environnement
- Génie océanique, côtier et fluvial
- Herzberg, Astronomie et astrophysique
- Métrologie
- Programme d'aide à la recherche industrielle
- Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation
- Projets à priorité partagée de l'Initiative de recherche et développement en génomique
- Quantique et nanotechnologies
- Services de conception et de fabrication (fonction habilitante)
- Soutien à la gestion des affaires (fonction habilitante)
- Technologies numériques
- Technologies spécialisées d'information en recherche et développement (fonction habilitante)
- Thérapeutiques en santé humaine
- TRIUMF

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du CNRC sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

Les programmes Électronique et Photonique avancées, Nanotechnologie et Technologies de sécurité et de rupture ont été regroupés au sein du nouveau programme Quantique et nanotechnologies et du nouveau Centre de fabrication pour la photonique du Canada. Ces changements s'inscrivent dans le processus de modification de 2024-2025.

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

S'appuyant sur les efforts déployés au cours des récentes années pour moderniser ses opérations, le CNRC continuera à renouveler et à restructurer ses installations et ses laboratoires, à poursuivre sa transformation numérique et à tirer parti de ses nouveaux pouvoirs en matière d'approvisionnement. Il continuera également à favoriser un effectif sain et diversifié ainsi qu'à renforcer dans l'ensemble de l'organisation une culture « de la sécurité d'abord ».

L'[Énoncé économique de l'automne de 2022](#) octroyait au CNRC un montant de 962,2 M\$ sur huit ans, à compter de 2022-2023, et de 121,1 M\$ par année par la suite pour moderniser ses installations. En vue de restructurer l'infrastructure essentielle à la mission du CNRC durant le délai imparti et optimiser l'impact de ces investissements, le Bureau de gestion du renouvellement des installations mettra en œuvre un nouveau cadre de gestion des investissements pour déterminer et hiérarchiser les prochains projets d'immobilisations majeurs du CNRC. Le CNRC intégrera des considérations relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité aux phases de planification initiales de ses projets de renouvellement des installations en vue d'atténuer les risques et d'être en mesure de prévoir les besoins futurs.

Le CNRC profitera du renouvellement de ses installations pour installer un plus grand nombre de capteurs numériques et utilisera les données et l'automatisation pour ajouter de nouvelles fonctionnalités à ses activités de recherche et développement. Les travaux prévus en 2024-2025 visant à accroître les capacités numériques des installations du CNRC incluent entre autres un jumeau numérique pour la recherche sur les océans, la plateforme d'acquisition de données aérospatiales Convoir et une plateforme de découverte accélérée de matériaux pour la recherche des minéraux critiques. Afin de soutenir un environnement de recherche dynamique, collaboratif et sécuritaire qui permet aux scientifiques de créer et d'utiliser des outils et des services numériques de pointe dans des domaines de recherche et d'innovation émergents, le CNRC allouera une portion du financement prévu pour le renouvellement d'installations à l'amélioration de l'infrastructure de gestion de l'information et de ressources infotechnologiques de base, pour les établissements de recherche qui sont en processus de modernisation.

Le CNRC s'appuiera sur sa campagne de sensibilisation à la sécurité en milieu de travail en cours pour renforcer la culture de sécurité du CNRC. Au cours de l'exercice, il tiendra des campagnes éclair stratégiques sur la santé, la sécurité et l'environnement en vue d'améliorer la compréhension commune du rôle essentiel que doit jouer chaque employé ou employée pour atteindre l'excellence dans ces domaines, ainsi que pour s'assurer que les questions de santé, de sécurité et d'environnement demeurent au premier plan de toutes les décisions.

Les pouvoirs et flexibilités accrus accordés au CNRC en matière de passation de marchés et d'approvisionnement entreront en vigueur en juin 2024. En réponse à ces nouvelles responsabilités, le CNRC élargira ses services d'approvisionnement afin de se préparer à un volume et à une complexité accrus en matière d'approvisionnement ainsi que pour s'assurer de pouvoir continuer à respecter les autres engagements du gouvernement, tels que l'accessibilité, l'écologisation et la hausse de l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Les mesures principales incluront une hausse du nombre d'employés dans l'équipe d'approvisionnement, la mise à jour du cadre de gestion des approvisionnements du CNRC et l'officialisation d'un programme de suivi visant à améliorer les processus d'assurance qualité. Le CNRC formera de plus un nouveau comité de surveillance de l'approvisionnement pour la surveillance de ses nouveaux pouvoirs dans ce domaine.

Outre les assouplissements apportés à la *Loi sur le Conseil national de recherches* en matière d'approvisionnement, des dispositions ont également été ajoutées confirmant l'importance centrale de l'infotechnologie dans la prestation du mandat du CNRC, compte tenu de la nature numérique de la recherche. Le CNRC travaillera avec Services partagés Canada pour l'établissement d'un plan de mise en œuvre en vue de fournir aux scientifiques du CNRC un accès à des environnements infotechnologiques sécuritaires et modernes qui augmenteront la productivité et la sécurité des actifs numériques.

En vue d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste un bassin diversifié de personnes hautement qualifiées pour assurer les fonctions de recherche, d'habilitation et de leadership, le CNRC mettra en œuvre une nouvelle stratégie d'attraction des talents. Celle-ci visera entre autres à améliorer les documents de recrutement, à accroître la présence du CNRC sur le marché de l'emploi et à adopter des méthodes novatrices et souples d'attraction des talents et d'embauche. Le CNRC poursuivra également la mise en œuvre de programmes de recrutement pour l'embauche d'un plus grand nombre d'étudiants, de boursiers postdoctoraux et d'attachés de recherche en vue de contribuer à l'établissement d'un bassin canadien de professionnels en STIM.

Le CNRC est décidé à former pour l'organisation un effectif sain et représentatif de la diversité du Canada. Il continuera à mettre en œuvre des initiatives de mieux-être pour ses employés et en milieu de travail et accroîtra ses efforts visant à augmenter la représentation dans son effectif des membres des groupes désignés de l'équité en matière d'emploi.

Les Services internes du CNRC, avec le renouvellement des installations et la transformation numérique, des pouvoirs accrus en matière d'approvisionnement, une priorité constante accordée à la santé et la sécurité ainsi qu'un engagement renouvelé à l'égard d'un effectif diversifié, continueront à soutenir la réalisation du mandat du CNRC.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 171,52 M\$
- Ressources à temps plein prévues : 1 056,5

Priorités gouvernementales connexes

Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones

L'objectif du CNRC est d'attribuer un minimum de 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones d'ici à la fin de l'année 2024-2025.

Cette année, le CNRC continuera d'élargir et d'améliorer sa base de données sur les fournisseurs autochtones en recherchant activement des ressources et en établissant des partenariats avec des associations et des organisations autochtones. Il examinera ses politiques internes et les mettra à jour afin de s'aligner sur son engagement à atteindre son objectif de 5 % d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones. Les nouveaux outils, notamment le Plan d'approvisionnement auprès des Autochtones et les modèles qui incluent les Autochtones, seront évalués pour s'assurer qu'ils répondent efficacement aux besoins changeants et qu'ils respectent les meilleures pratiques. Cette démarche sera soutenue par une collaboration et une consultation avec d'autres ministères en vue d'améliorer l'approche et les meilleures pratiques du CNRC.

De plus, le CNRC collaborera avec les entreprises, les associations d'entreprises, les organisations et les communautés autochtones afin de connaître leur avis et de confirmer l'adéquation de son action avec leurs objectifs. Il formulera un plan global pour la participation autochtone, avec pour objectifs primordiaux de recenser les obstacles et les défis potentiels et de trouver des solutions novatrices au moyen de la mobilisation. Il se dotera d'une boucle de rétroaction continue sur son plan et procédera aux changements requis pour s'assurer qu'il répond à l'évolution des exigences et des besoins de ses collaborateurs autochtones. Pour ce faire, il adoptera une approche par étapes : phase 1 – Sensibilisation et mobilisation de la communauté; phase 2 – Approvisionnement et participation des entreprises autochtones; et phase 3 – Collecte de commentaires sur le plan d'action.

Champ de déclaration de 5 %	Résultat réel en 2022-2023	Résultat prévu en 2023-2024	Résultat projeté en 2024-2025
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	1,8 %	1,6 %	5 %

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du CNRC pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2024-2025 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Tableau 4 : Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles du CNRC et pour ses services internes au cours des trois exercices précédents. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2021-2022	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses visées 2023-2024
Science et innovation	1 285 688 819	1 306 954 477	1 341 495 335
Services internes	150 620 495	163 802 501	176 375 188
Total	1 436 309 314	1 470 756 978	1 517 870 522

Explication du tableau 4

La tendance à la hausse sur le plan des dépenses est principalement attribuable au nouveau financement reçu pour la revitalisation et la modernisation de l'infrastructure scientifique du CNRC.

Tableau 5 : Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles du CNRC et pour ses services internes au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires 2024-2025 (telles qu'indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Science et innovation	1 423 622 051	1 423 622 051	1 369 537 465	1 318 164 322
Services internes	171 520 923	171 520 923	180 066 049	179 553 623
Total	1 595 142 974	1 595 142 974	1 549 603 514	1 497 717 945

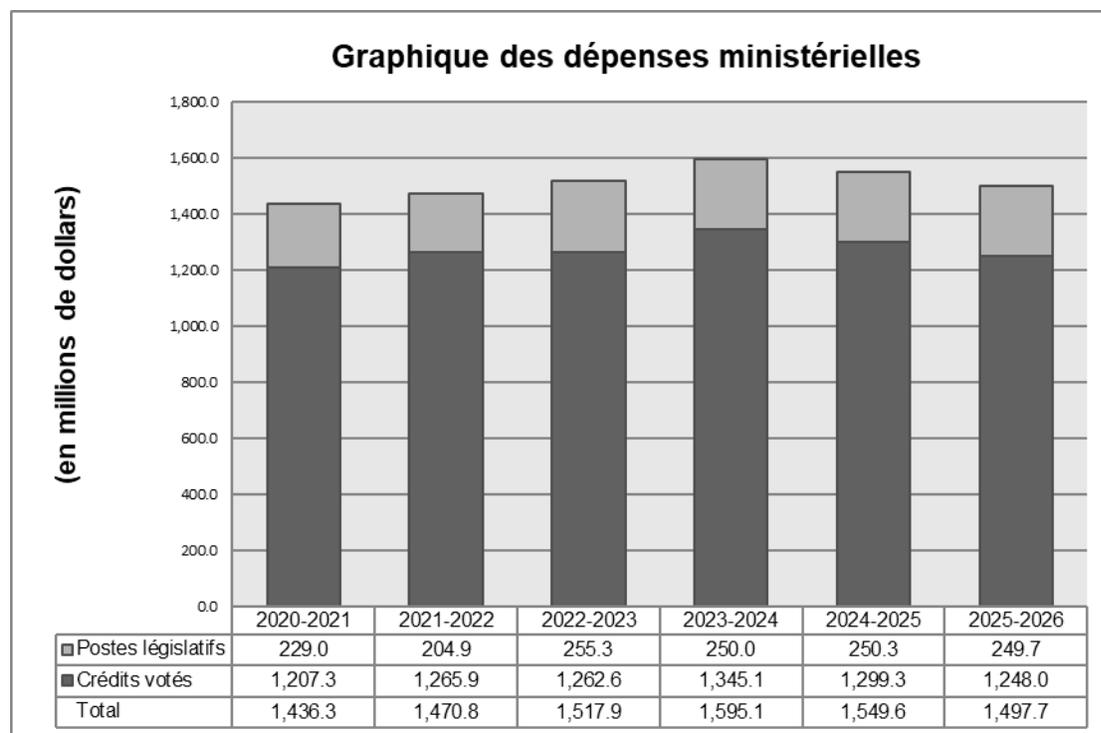
Explication du tableau 5

La réduction des dépenses à compter de 2025-2026 est principalement attribuable à l'élimination du financement et aux économies prévues dans le Budget 2023, contrebalancées par les nouvelles dépenses d'immobilisations prévues pour revitaliser et moderniser l'infrastructure scientifique du CNRC.

Financement

Figure 1 : Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (dépenses votées et législatives) au fil du temps.



Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du CNRC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2024-2025](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations du CNRC de 2023-2024 à 2024-2025.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des opérations prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des résultats d'exploitation nets avec les autorisations demandées, se trouvent [au site web du CNRC](#).

Tableau 6 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars).

Renseignements financiers	Résultats visés 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Différence (résultats prévus 2024-2025 moins résultats visés 2023-2024)
Total des dépenses	1 534 098 000	1 526 757 000	(7 341 000)
Total des revenus	179 793 000	184 756 000	4 963 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 354 305 000	1 342 001 000	(12 304 000)

Explication du tableau 6

Les dépenses et les revenus du CNRC prévus pour 2024-2025 s'appuient sur la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR). Les dépenses prévues incluent une réduction de 6,4 M\$ associés aux propositions de l'initiative « Recentrer les dépenses gouvernementales » présentées dans le Budget de 2023. Les dépenses prévues incluent également la portion du CNRC relative aux comptes de charges de la Société de télescope Canada-France-Hawaï (TCFH) (1,4 M\$) et de TMT International Observatory LLC (TIO) (2,9 M\$).

Les revenus prévus pour 2024-2025 incluent les services de recherche (78,2 M\$), les services techniques (86,7 M\$), la propriété intellectuelle et les redevances et frais connexes (5,7 M\$), la vente de produits, de marchandises ou de produits d'information (3 M\$), les locations (6,9 M\$) et les subventions et contributions (1,5 M\$). Sont également inclus des rajustements actualisés d'un total de 2,8 M\$ principalement attribuables aux mesures incitatives à la location (2,1 M\$) et à la consolidation des comptes de revenus de TCFH et de TIO (0,5 M\$).

Ressources humaines

Tableau 7 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente un sommaire sur les ressources humaines, en équivalents à temps plein (ETP), pour les responsabilités essentielles du CNRC et pour ses services internes au cours des trois précédents exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction du cumul de l'année.

Responsabilités essentielles et services internes	ETP réels 2021-2022	ETP réels 2022-2023	ETP prévus 2023-2024
Science et innovation	3 307,7	3 300,8	3 263,1
Services internes	978,2	962,5	1 054,5

Responsabilités essentielles et services internes	ETP réels 2021-2022	ETP réels 2022-2023	ETP prévus 2023-2024
Total	4 285,9	4 263,3	4 317,7

Explication du tableau 7

La hausse des ETP est principalement attribuable à l'augmentation du personnel d'approvisionnement en réponse au nouveau financement d'infrastructure du CNRC, à une augmentation du personnel des Ressources humaines et à de nouvelles embauches pour l'initiative de décarbonation du secteur de la construction.

Tableau 8 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau suivant présente des renseignements sur les ressources humaines, en ETP, pour chacune des responsabilités essentielles du CNRC et pour ses services internes prévus pour 2024-2025 et les années suivantes.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents à temps plein prévus 2024-2025	Équivalents à temps plein prévus 2025-2026	Équivalents à temps plein prévus 2026-2027
Science et innovation	3 342,6	3 342,6	3 322,6
Services internes	1 056,5	1 056,5	1 056,5
Total	4 399,1	4 399,1	4 379,1

Explication du tableau 8

La hausse des ETP prévue à compter de 2024-2025 est principalement attribuable aux ETP associés aux nouvelles initiatives du CNRC, dont la stratégie sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques, le Réseau d'un kilomètre carré, l'Initiative de recherche et de développement quantique, la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., Député, Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

Administrateur général : Mitch Davies

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Instruments habilitants : [Loi sur le Conseil national de recherches](#), L.R.C. 1985, c. N-15

Année d'incorporation ou de création : 1916

Autres : Le CNRC est un établissement public du gouvernement du Canada qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Il travaille en partenariat avec les membres du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique afin

de mobiliser des ressources complémentaires pour promouvoir la science, la recherche et l'innovation intégrée, d'exploiter les synergies dans les domaines clés de la science et de la technologie, de promouvoir la croissance des petites et moyennes entreprises et de contribuer à la croissance économique du Canada. Le Conseil du CNRC fournit des conseils stratégiques indépendants au président du CNRC et évalue le rendement organisationnel. Le président fournit un leadership et une gestion stratégique et est responsable de la réalisation des objectifs et des plans à long terme du CNRC en conformité avec les priorités du gouvernement. Chaque vice-président ou vice-présidente du CNRC assume la responsabilité d'un certain nombre de secteurs regroupant des programmes, des initiatives de recherche, de centres de recherche, le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC ou une direction intégrée. Les vice-présidents et les gestionnaires du CNRC sont responsables de l'exécution des plans et des priorités afin de s'assurer que les objectifs sont atteints.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Conseil National de Recherches Canada

1200 Montreal Road, Bldg. M-58

Ottawa, Ontario, Canada K1A 0R6

Téléphone : 613-993-9101 ou sans frais : 1-877-NRC-CNRC (1-877-672-2672)

Télécopie : 613-991-9096

Courriel : info@nrc-cnrc.gc.ca

Sites Web : <https://nrc.canada.ca/fr>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous se trouvent sur le [site Web du CNRC](#) :

- [Détails sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable du CNRC sont disponibles sur le [site Web du CNRC](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du CNRC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone

Tel que défini sur le [site Web de Services aux Autochtones Canada](#), conformément à l'engagement du gouvernement du Canada selon lequel un objectif minimum obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés est attribué chaque année aux entreprises autochtones.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable présentant une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2024-2025, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021 : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.